

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSDC	Date	19 juin 2026
Numéro	26.375	Heure	18h56

Auteur-e(-s) : Nathalie Ljuslin

Titre : Et si l'État protégeait ses données grâce à une fondation d'utilité publique ?

Contenu :

Depuis le 13 mai 2026, Infomaniak (kSuite, Public Cloud, IA) est contrôlée par une fondation d'utilité publique, plaçant l'entreprise hors de portée de tout rachat. L'État a-t-il envisagé de privilégier cet écosystème suisse avec un modèle de gouvernance unique pour ses serveurs et outils collaboratifs ? Si non, quelles raisons justifient le maintien des prestataires actuels ? Quelles garanties équivalentes offrent-ils en matière de souveraineté numérique et de protection des données ?

Souhait d'une réponse écrite : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Nathalie Ljuslin

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :